

2008/8689 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 15 000 € A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONE-ALPES (DRAC) DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION «IMAGINONS...UNE MEMOIRE SANS PAPIER » - ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Les Archives municipales de Lyon souhaitent s'associer avec l'Association Illustrateurs & Photographes afin de réaliser l'exposition « Imaginons... une mémoire sans papier ! » organisée aux Archives municipales de Lyon, du 1^{er} avril au 26 juillet 2008, et à la Société Memo-arts afin de conserver la mémoire de son élaboration.

Elles sollicitent de ce fait une subvention auprès de la DRAC :

- le budget prévisionnel est de 59 000 euros ;
- la subvention demandée est de 15 000 euros ».

Vu l'avis émis par le Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de la DRAC sous forme de subvention de fonctionnement pour participer à la réalisation de l'exposition « Imaginons... une mémoire sans papier ! » organisée aux Archives municipales de Lyon.

2. La recette perçue sera imputée sur le programme ARCHIL, opération niveau 1 OCPARCN (offre culturelle permanente).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN